

Hungary 1956-1959 - correspondence, resolutions, General Assembly and Secur...

HS L 179:83



Dag Hammarhjölts saml.

Hungary - 1956

16 - 17 Nov.

Boissier, President of the Red Cross International, Geneva

- 1 cable from de Seynes (U.N. HQ), 16 Nov.
- 1 cable to de Seynes, 17 Nov.

Minslm

3 (UN2) SSS NY 61 16 2140Z ;

BOISSIER

PRESIDENT

INTERCROIXROUGE

GENEVA (SWITZERLAND) ;

5287 THANKS YOUR CABLE A822 15 NOVEMBER STOP WE ARE STUDYING
CERTAIN NEW PROPOSALS CONTAINED THEREIN AND WILL COMMUNICATE
WITH YOU ON THESE SHORTLY STOP WOULD APPRECIATE RECEIVING FROM
YOU IF AVAILABLE FULL TEXT OF UNDERSTANDING REACHED BETWEEN
INTERNATIONAL COMMITTEE RED CROSS WITH HUNGARIAN AUTHORITIES
CONCERNING ;

P2/11 ;

ENTRANCE RELIEF SUPPLIES INTO HUNGARY AND THEIR DISTRIBUTION ;

DESEYNES UNATIONS NEWYORK "

CFM 5287 A822 15 "

MISSALM

INFO. COPY

47 GVA 673 17 1756

UNATIONS NY

INGVA 1773

Action To

DESEYNES

File No.

17 NOV 1956

POUR DESYNES REFERENCE VOTRE TELEGRAMME 5287 VOUS COMMUNIQUONS
TEXTE ACCORD CONCLU ENTRE CICR ET CROIXROUGE HONGROISE QUOTE ENTRE
LE COMITE DIRECTEUR DE LA CROIXROUGE HONGROISE REPRESENTE PAR M.
LE DR GEORGES KILLENER CMA DIRECTEUR EXECUTIF DE LA CROIXROUGE
HONGROISE ET M LE DR PROF TIBOR NONAY

P2

MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR DE LA CROIXROUGE HONGROISE ET LE COMITE
INTERNATIONAL DE LA CROIXROUGE A GENEVE REPRESENTE PAR M ROGER GALLOPIN
CMA DIRECTEUR EXECUTIF CMA REUNIS A VIENNE LE 16 NOVEMBRE 1956
CMA IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT COLON 1) LE COMITE INTERNATIONAL
DE LA CROIXROUGE ASSUME

P3

LE CONTROLE DE LA DISTRIBUTION EN HONGRIE DES SECOURS DESTINES A
LA POPULATION HONGROISE QUI LUI ONT ETE OU QUI LUI SERAIENT CONFIES
PAR LES SOCIETES NATIONALES DE LA CROIXROUGE CMA SOIT DIRECTEMENT
CMA SOIT PAR LINTERMEDIAIRE DE LA LIGUE DES SOCIETES DE LA CROIXROUGE
STOP 2) LE COMITE INTERNATIONAL

P4

DE LA CROIXROUGE ASSUME EGALEMENT LE CONTROLE DE LA DISTRIBUTION
DES DONS POUR LA POPULATION HONGROISE QUI LUI ONT ETE OU QUI LUI
SERAIENT CONFIES PAR DES GOUVERNEMENTS OU DES ORGANISMES PRIVES CMA
SOIT DIRECTEMENT CMA SOIT PAR LINTERMEDIAIRE DU SECRETAIRE GENERAL
DES NATIONS UNIES AGISSANT DENTENTE AVEC LE GOUVERNEMENT

<more>

P5

HONGROIS STOP 3) LA DISTRIBUTION DE CES DONS PAR L'INTERMÉDIAIRE NEUTRE DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE SE FERA SELON LES PRINCIPES FONDAMENTAUX RÉGISSANT SON ACTION CMA À SAVOIR LA STRICTE IMPARTIALITÉ ET L'ABSENCE DE TOUTE DISCRIMINATION AUTRE QUE CELLE DICTÉE PAR LES BESOINS DES PERSONNES À SECOURIR STOP 4) DANS

P6

CE BUT CMA LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ÉTABLIRA DÉTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE HONGROISE DIFFÉRENTS PROGRAMMES D'ASSISTANCE QUI SERONT RÉALISÉS PROGRESSIVEMENT SELON L'URGENCE DES BESOINS ET EN FONCTION DES SECOURS DISPONIBLES STOP À TITRE D'EXEMPLE CMA IL EST PRÉVU DE VENIR EN AIDE EN PREMIER LIEU AUX MALADES CMA

P7

AUX BLESSÉS DE TOUTE CATÉGORIE CMA AUX ENFANTS EN BAS ÂGE CMA AUX FEMMES ENCEINTES CMA AUX VIEILLARDS ET AUX INFIRMES STOP 5) TOUTES FACILITÉS SERONT ACCORDÉES AU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE AUX FINS D'INSTALLER IMMÉDIATEMENT EN HONGRIE UNE DÉLÉGATION DISPOSANT DU PERSONNEL NÉCESSAIRE POUR COLON A) ÉTABLIR DÉTENTE

P8

AVEC LA CROIX-ROUGE HONGROISE LES PROGRAMMES D'ASSISTANCE MENTIONNÉS PLUS HAUT CMA B) ASSURER LA GARDE ET LA GESTION DES ENTREPÔTS QUE CRÉERA LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE DANS LES PRINCIPAUX CENTRES DE DISTRIBUTION CMA C) ACHÉMINER LES SECOURS À DESTINATION DES ENTREPÔTS OU EN PROVENANCE DE CEUX-CI CMA D)

P9

ASSISTER À LA DISTRIBUTION PROPREMENT DITE DES SECOURS ET FAIRE RAPPORT AU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE À GENÈVE SUR CES DISTRIBUTIONS À L'INTENTION DES DONATEURS STOP ALÉA CÉ PERSONNEL CMA PRINCIPALEMENT DE NATIONALITÉ SUISSE CMA SERA PLACÉ SOUS LA DIRECTION D'UN DÉLÉGUÉ EN CHEF CMA SIÉGEANT À BUDAPEST ET

P10

AGISSANT EN ÉTROITE LIAISON AVEC LES REPRÉSENTANTS QUE LA CROIX-ROUGE HONGROISE DESIGNERA À CET EFFET STOP 6) AFIN DE PERMETTRE

PRINCIPALEMENT DE NATIONALITE SUISSE CMA SERA PLACE SOUS LA DIREC-
TION DUN DELEGUE EN () EF CMA SIEGEANT A BUDAPEST T

P10

AGISSANT EN ETROITE LIAISON AVEC LES REPRESENTANTS QUE LA CROIXROUGE
HONGROISE DESIGNERA A CET EFFET STOP 6) AFIN DE PERMETTRE
LACCOMPLISSEMENT EFFICACE DE LACTION STRICTEMENT HUMANITAIRE DU
COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIXROUGE CMA LA CROIXROUGE ET LE
GOUVERNEMENT HONGROIS VEILLERONT A CE QUE LA DELEGATION DU COMITE
INTERNATIONAL DE LA

P11

CROIXROUGE EN HONGRIE RECOIVE DANS LEXERCICE DE SES FONCTIONS CMA
AIDE ET PROTECTION DE LA PART DE TOUTES LES AUTORITES CIVILES OU
MILITAIRES STOP 7) LES DISPOSITIONS GENERALES DU PRESENT ACCORD
SERONT COMPLETEES PAR UN PLAN DOPERATION TECHNIQUE ETABLI DENTENTE
ENTRE LES REPRESENTANTS DE LA CROIXROUGE HONGROISE ET LE CHEF

P12

DE LA DELEGATION DU COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIXROUGE A BUDAPEST
STOP 8) LE PRESENT ACCORD AYANT POUR SEUL OBJET LA DISTRIBUTION
DES SECOURS DESTINES A LA POPULATION HONGROISE CMA IL NE SAIRAIT
ETRE INTERPRETE COMME LIMITANT LES AUTRES ACTIVITES HUMANITAIRES
QUE LE COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIXROUGE POURRAIT ETRE

P13/23

APPELE A EXERCER EN HONGRIE CONFORMEMENT AUX STATUS DE LA CROIXROUGE
INTERNATIONALE OU AUX DISPOSITIONS DES CONVENTIONS DE GENEVE UNQUOTE

BOISSIER PRESIDENT INTERCROIXROUGE.

CFM 1773

CCN PGW LINE FOUR PSE READ COLON 1) LE RPT COLON 1) LE

PAGENTWO RPT TWT OUR 47